

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#21
JANVIER
2018

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.6

DOSSIER

Saison hivernale
à la Métropole

p.12

EN ACTION

Une nouvelle ambition métropolitaine
en matière de lecture publique

p.15

POINT D'INTERROGATION

Comment la Métropole promeut
un usage raisonné des écrans ?

Retrouvez le Petit métropolitain
sur comète.grandlyon.fr/lpm

GRANDLYON
la métropole

CÔTÉ
INSTITUTION

- 03** **LA DATA DU MOIS**
Traitement des déchets de la Métropole en 2016
- 04** **ACTUS**
Actualités et agenda de janvier 2018
- 06** **DOSSIER**
Saison hivernale à la Métropole
- 11** **D'HIER À AUJOURD'HUI**
Coopération au développement et politique de rayonnement toujours complémentaires

CÔTÉ
RÉALISATIONS

- 12** **EN ACTION**
Une nouvelle ambition métropolitaine en matière de lecture publique
- 14** **HORS LES MURS**
Le Grand Débat à Nantes : une démarche innovante de prospective participative
- 15** **POINT D'INTERROGATION**
Comment la Métropole promeut un usage raisonné des écrans ?

CÔTÉ
AGENTS

- 16** **REGARDS CROISÉS**
À Gerland, les ordures ménagères partent en fumée
- 18** **C'EST PRATIQUE**
Devenez un trieur de déchets exemplaire
- 19** **EN PERSONNE**
Femme sacrément enthousiaste
- 20** **INFOS DU PERSONNEL**
- 21** **LES ASSOS**
- 22** **EXPRESSIONS SYNDICALES**

CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective et dialogue public**

Camille Pantano

Délégation Développement**solidaire et habitat**

Madeleine Aufrand

Thomas Lalire

Direction ressources DDU CV**Communication eau**

Laure-Anne De Biasi

Blandine Lubineau

Communication développement

Véronique Saint-André

Communication/marketing propreté

Cécile Bracco

Communication/documentation voirie

Karine Lalo

Direction de la Culture

Sylvie Senis

DINSI

Laura Perrot

Direction Patrimoine et moyens généraux

Lidwine Fayard

Direction Attractivité**et relations internationales**

Anne-Laure Beaudoin

Ouarda Hadid

Service des Archives

Carol Demessieux

Service Documentation

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

Direction Finances

Isabelle Durif

Direction Ressources humaines

Bénédicte Mouton

Comité social du personnel

Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse

DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

vriffault@grandlyon.comcbarbier@grandlyon.com**Directeur de la publication**

Olivier Nys

Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Coordination et rédaction

Christian Barbier - Véronique Riffault

Crédit photos

Jacques Léone

Emma Arbogast

Eric Soudan

Thierry Fournier

Conception maquette

In Média Res

Réalisation/Illustration

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs

TRAITEMENT DES DÉCHETS

de la Métropole en 2016

3

LA DATA DU MOIS

P 3

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – JANVIER 2018

Valorisation énergétique

61%

PRIORITÉ
à la valorisation

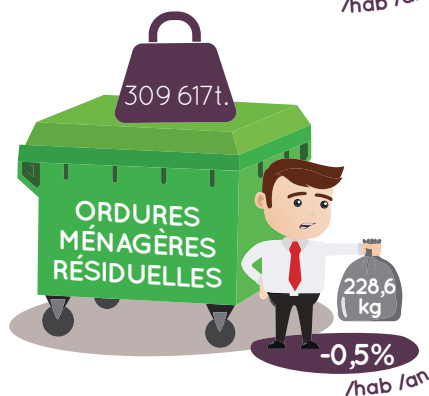
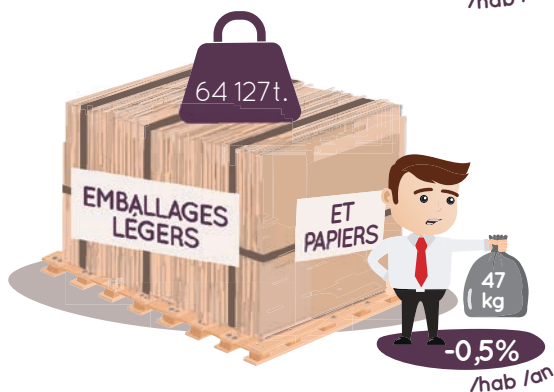
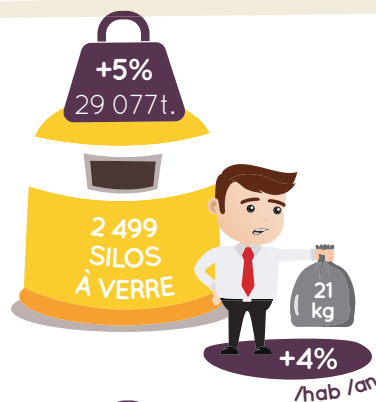
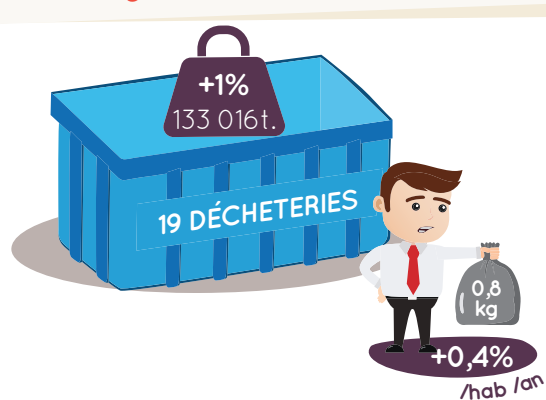
7%

Élimination
en installation
de stockage

Valorisation matière
(recyclage compostage,
réutilisation, régénération,
remblaiement)

32%

536 484
tonnes
ont été collectées
(+1,2%)



...bigbang.fr - 2018

→ Données issues du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets consultable sur www.grandlyon.com

La Métropole de Lyon primée à Cap Com !

Le 6 décembre dernier, la Métropole de Lyon a reçu le Grand Prix Cap'Com 2017 dans la catégorie « communication comportementale » pour sa campagne sur la végétation spontanée « les herbes folles alliées... de votre santé ». À l'unanimité, le jury a salué une campagne « poétique et créative et (...) a trouvé très intéressant le mélange de communication et nudge* qui amène à un vrai changement des perceptions et, in fine, des comportements vis-à-vis de la végétation en ville. Une campagne belle et efficace ».

Lancée au printemps dernier, cette campagne citoyenne fait suite à l'interdiction, pour les collectivités, d'utiliser des produits phytosanitaires pour désherber les espaces publics, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017. L'objectif : accompagner cette nouvelle réglementation qui se traduit, par endroits, par une



recrudescence de la végétation en ville, en changeant le regard des habitants. Il ne s'agit pas de mauvaises herbes mais d'herbes folles. Et quand la végétation va bien, c'est que la vie revient !

*manière douce et indirecte de faire évoluer les comportements



21 JANVIER

C'est la date limite pour vous inscrire, auprès de votre SRH, aux tests de pré-requis permettant de suivre une préparation aux concours et examens professionnels de la fonction publique. 11 concours ou examens sont concernés, dans les filières technique, administrative, médico-sociale, sportive.

Retrouvez la liste complète sur Comète, rubrique Notes de service n°2017-14

LABEL OR DES INTERCONNECTÉS

Lors du forum Les Interconnectés 2017, qui s'est tenu les 6 et 7 décembre au Double Mixte à Villeurbanne, la Métropole de Lyon a reçu, le « Label Or » pour le projet « MesInfos » dans la catégorie « Impliquer le citoyen ». Le projet « MesInfos » a pour objectif d'aborder concrètement la production, l'exploitation et le partage de données personnelles par les individus, c'est-à-dire le « SelfData ».

Le citoyen voit ainsi ses données restituées et un champ d'opportunités s'ouvrir à lui, que ce soit dans sa vie privée (administrer ses informations, maîtriser ses identités numériques...) ou dans ses actions en interaction avec des interlocuteurs publics ou privés (contrôler ses consommations,



mieux se connaître et agir en toute connaissance, faire des choix éclairés...). « MesInfos », expérience unique en France, a été initiée et est coordonnée par la Fondation Internet Nouvelle Génération. Plus de 10 partenaires

se sont engagés dans cette expérimentation consacrée aux données personnelles. La Métropole de Lyon a fait le choix de participer activement à ce projet en se positionnant comme territoire d'expérimentation.

Un challenge pour susciter des initiatives !

Quel est le point commun entre un agent qui fait gagner une heure par semaine à son équipe en proposant un format de réunion plus efficace, un chef de service qui réussit à diviser par deux l'utilisation de papier en partageant des bonnes pratiques, et une équipe d'ingénieurs qui développent une plateforme digitale pour faciliter la vie des usagers ? Ce sont tous des innovateurs ! Or, l'innovation est la clé pour relever les défis d'un monde complexe qui change de plus en plus rapidement. C'est dans cet état d'esprit que la Métropole lance en interne le « Challenge des initiatives » : une démarche d'innovation ouverte à tous les agents pour proposer de nouvelles initiatives, élire les meilleures et les expérimenter pour de vrai ! De janvier à mars, chaque agent pourra proposer des initiatives

innovantes qu'il souhaite porter, en réponse à 5 défis imaginés autour du projet de la feuille de route de l'administration. Pour proposer son idée ? il suffit de compléter le formulaire en ligne accessible sur la plateforme challenge.erasme.com ou un formulaire papier à envoyer à « challenge des initiatives » 20 rue du Lac - 69003 Lyon. En avril, une dizaine de projets seront sélectionnés par un jury d'experts. Et ce sont les agents qui éliront les projets lauréats et donneront leur chance aux porteurs de concrétiser leur initiative !

→ En savoir plus www.challenges.erasme.org



JOURNÉE DÉONTOLOGIE ET PARTAGE D'INFORMATION DANS LE DOMAINE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL



Dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte de Cohérence métropolitain, la Métropole de Lyon et l'Union départementale des CCAS du Rhône organisent une journée d'échanges sur le partage d'informations dans le domaine médico-social le 6 février prochain. Cette journée qui réunit agents, partenaires et élus portera notamment sur les principes juridiques et éthiques du secret professionnel et médical, le partage d'information entre élus, agents, acteurs du champ médico-social, police et justice mais aussi sur les liens entre partage d'informations et nouvelles technologies. L'objectif de cette journée d'échanges : aller vers un service public plus efficient grâce à une meilleure coordination entre les différentes institutions.

ELECTRIZZ nouveau porte-parole du tri

En 2016, la Métropole de Lyon lançait son plan de relance du recyclage avec Eco-Emballages (désormais CITEO) : une série d'actions concrètes visant à faciliter le geste de tri en habitat collectif et développer le recyclage du verre. L'objectif

à horizon 2018 étant de recycler 7 150 tonnes d'emballages supplémentaires, soit un taux de progression de 16%.

Parmi les actions phares, la mise en service de deux véhicules électriques, les « Electrizz », permettra aux messagers du tri de sensibiliser davantage les Grands Lyonnais au tri des déchets. Ces deux véhicules 100% électriques ont fait leur première apparition publique en décembre dernier sur le marché de la Croix-Rousse.

Ils seront désormais utilisés pour réaliser des animations sur les marchés, les parkings de centre commerciaux ou devant les écoles dans les différentes communes de l'agglomération.





Olivier Nys
Directeur général

ÉDITO

Travailler l'hiver



L'été dernier, nous avons consacré un dossier du journal à nos manières de travailler pendant la période estivale. Notre premier dossier de l'année fait un tour d'horizon des impacts de la saison hivernale sur nos métiers.

À la lecture des articles du dossier, on s'aperçoit que les intempéries ou les températures basses peuvent avoir des conséquences importantes sur de nombreuses activités de notre collectivité. Une fois encore, ce dossier nous donne l'occasion de toucher du doigt la diversité de nos métiers et de nos actions sur le territoire.

La saison hivernale a bien sûr des répercussions sur la gestion des espaces publics, avec toutes les questions de viabilité hivernale, de gestion de l'eau, mais aussi dans l'entretien de nos parcs métropolitains.

Je voudrais saluer ici le courage de nos agents qui sont amenés à travailler dans ces conditions météorologiques parfois éprouvantes.

Et puis, on le sait, les périodes de froid sont toujours particulièrement difficiles pour les populations les plus précaires, que de nombreux collègues accompagnent au quotidien. Ce soutien, ce suivi et cet accompagnement qui mobilisent fortement nos équipes des Maisons de la Métropole est indispensable à l'exercice concret de la solidarité et à la cohésion de nos territoires.

Je profite de cet éditorial pour vous souhaiter à toutes et tous une excellente année 2018, aussi bien sur le plan professionnel que dans vos vies personnelles.

SAISON HIVERNALE À LA MÉTROPOLE

L'hiver, le vent, la pluie, chantent leur mélodie, la brume ou le soleil, à mes yeux, c'est pareil... chantait Pétula Clark au siècle dernier. Ami de la poésie, pour les services de la Métropole et pour les agents travaillant en extérieur, beau ou mauvais temps, c'est très loin d'être la même limonade. Si, en montagne, la neige est la meilleure amie des stations de sports d'hiver, en plaine elle peut devenir le cauchemar de l'automobiliste voire du piéton et le gel celui du matériel. Et puis l'hiver, c'est aussi une saison difficile à vivre pour certains.



En hiver, l'un des services les plus sollicités est celui du nettoyage. C'est lui qui porte la lourde responsabilité d'éviter la paralysie de l'agglomération à l'occasion des épisodes neigeux. En effet, la Métropole est chargée du déneigement des chaussées, des trottoirs devant les espaces

publics, des ponts, des espaces qui bordent les immeubles appartenant à la collectivité et les lieux publics (postes, écoles, mairies, lieux de culte...). Il n'est pas inutile de rappeler que le déneigement des trottoirs et voiries privées incombe aux riverains (habitants, propriétaires, commerçants).

LE DÉNEIGEMENT : DES AGENTS...

Dès la mi-novembre et jusqu'en mars, l'astreinte est mise en œuvre ; des équipes sont mises en alerte pour pouvoir intervenir le plus rapidement possible. 450 agents sont mobilisables à tout moment (soit 1 044 personnes formées en interne afin d'être opérationnelles durant toute la saison) et 52 chauffeurs d'entreprises prestataires de service qui assurent une permanence 24h/24. Dans la journée, ce dispositif est renforcé par 500 agents d'entretien, entre 6h et 19h30 pour déneiger manuellement certains lieux : trottoirs des ponts, mairies, écoles, hôpitaux, etc.



... UNE MÉTHODE...



Pour traiter les voiries en période hivernale, on utilise la combinaison de deux facteurs : le mécanique par raclage avec une lame de déneigement et le chimique avec la dispersion d'un fondant routier. Le raclage permet l'évacuation de la neige ou de la glace, le fondant routier lui, fait fondre la glace ou la neige accumulée sur la chaussée.

Pour éviter que les routes ne se transforment en dangereuse patinoire, la Métropole répand de la bouillie de sel sur la chaussée.

« Deux modes de traitement sont envisageables. Le premier est curatif, dès l'apparition des premiers flocons. Le second est préventif, non systématique, comme le souligne Matthieu Dauzères (responsable de l'unité Études et Méthodes), et réservé à des situations particulières, notamment pour les voies sensibles au verglas et les points stratégiques de l'agglomération arrêtés par la Préfecture ».

Simultanément, on projette sur le bitume de la saumure (eau saturée en sel à 24%) pour une action immédiate et du sel en grains pour une action différée. Afin de mieux préserver l'environnement, le dosage du salage sur les véhicules d'intervention est de 17 à 20 g/m² pour une action efficace.

6 000 km de voiries doivent être traitées par la Métropole. Les voies sont hiérarchisées en trois niveaux d'intervention, à l'échelle de l'agglomération et en fonction du trafic et des équipements desservis (lire encadré).

... ET UNE ORGANISATION

En hiver, le ciel est sous surveillance constante. Les informations météorologiques sont fournies par des bulletins émanant de Météo France pour aider à la décision durant cette période. Ces bulletins sont complétés par des messages d'avertissement spécifiques en cas d'urgence, renforcés par une consultation Internet et un suivi téléphonique auprès des prévisionnistes de Météo France. En cas d'intempéries ou de fortes précipitations neigeuses, depuis de très nombreuses années déjà, un standard neige est ouvert de 5h à 22h (tél : 04 78 95 88 44).

L'ART DU SALAGE

« La Métropole de Lyon achète du chlorure de sodium (NaCl) via un marché de prestation, explique Matthieu Dauzères. Ce sel est livré par péniche jusqu'au port Édouard Herriot puis par transporteur jusqu'à nos dépôts de sel.

Le chlorure de sodium (NaCl), plus communément appelé sel de déneigement, est le fondant le plus utilisé en Europe. Il est formé d'environ 40 % de sodium et 60 % de chlore ».

Le sel, dispersé en grains dans le salage des routes ne fait pas fondre. Il abaisse en réalité la température à partir de laquelle l'eau se transforme en glace (le point de congélation ne sera donc plus à 0°C). Il capte l'eau dont il a besoin pour agir. Il s'écoule donc un certain temps après son épandage pour qu'il passe en solution et devienne actif.

Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que le sel en grains, dispersé sur une chaussée sèche avec une température négative, va produire une remontée d'humidité provenant du revêtement et créer du verglas. Il est donc important de ne pas intervenir trop tôt dans l'épandage. De plus, à des températures très basses (en dessous de -7/-8 °C), la présence d'eau en phase liquide est trop faible pour la dilution. L'action du sel en grains est donc stoppée.

Pour diminuer ce temps d'inaction, on produit donc de la saumure. La saumure est un mélange de sel et d'eau en forte concentration (24%) permettant de faire fondre la glace ou la neige compactée avec une action rapide. Mais la saumure va se diluer rapidement dans l'eau provenant de la fonte ou de l'humidité de l'air. Son action est donc limitée dans le temps.

Pour obtenir une rémanence du pouvoir de fonte, on associe alors du sel en grains stocké dans la trémie de la saleuse avec de la saumure présente dans des réservoirs généralement placés de chaque côté de la trémie. Ce mélange, appelé bouillie de sel est obtenu lors de l'épandage.

Les avantages des deux procédés sont ainsi conjugués et les défauts de chacun sont supprimés : la saumure agit immédiatement sur la couche de glace ou de neige ; le sel en grains fond progressivement permettant de maintenir une concentration suffisante de saumure. En outre, la saumure permet de diminuer la projection de sel en grains liée au trafic et donc de diminuer les quantités de sel à épandre.

« Il existe d'autres types de fondants routiers, souligne Matthieu Dauzères, cependant leur efficacité n'est pas complètement éprouvée et/ou leur coût est beaucoup plus élevé. Une veille est réalisée régulièrement par la Métropole sur ces différents types de fondants ».

LE MATÉRIEL POTENTIEL

Une chute de neige de 6 cm sur l'agglomération représente 1 000 000 m³ de neige à dégager, et le sel, sous notre latitude, est l'arme numéro un pour lutter contre.

Le stock dont la métropole dispose est de 17 000 tonnes, réparties dans 11 dépôts sur l'agglomération et 920 coffres disposés sur l'espace public.

11 centrales produisent 325 000 litres de saumure. 11 tracto-chargeurs, 110 véhicules équipés de saleuses automatiques et de lames de déneigement sont disponibles pour faire face aux épisodes neigeux. La facture de 24 heures de déneigement continu s'élève à 400 000 € et une tonne de sel répandue coûte 100 € à la collectivité.

EN DESSOUS DE ZÉRO DEGRÉ CELSIUS : EAU RAGE EAU DÉSESPOIR...

ASSAINISSEMENT : MATÉRIEL SENSIBLE

Le curage mécanisé des égouts se réalise avec de l'eau (remplissage de l'hydrocureuse et projection de l'eau dans le réseau).

En dessous d'une température de -2°, l'eau risque de geler et d'abîmer le circuit haute pression des véhicules et de certains modèles de pompe dit à anneau liquide. Cela peut occasionner des pannes importantes et financièrement coûteuses. En outre, de l'eau peut également être projetée au sol, geler et occasionner des risques de glissades

dangereuses pour les usagers de la voie publique.

Des consignes strictes sont donc données aux opérateurs pour éviter d'occasionner des dommages à leur véhicule. Tout chantier devient alors impossible hormis de petites interventions urgentes (deux véhicules mis en service seulement sur les dix disponibles). Selon l'organisation et la fluctuation des températures à la hausse, les chantiers du matin peuvent être ainsi annulés tandis que ceux de l'après-midi sont éven-



tuellement possibles.

En cas d'indisponibilité des véhicules pour cause de grand froid, les agents peuvent être affectés à des tâches de rangement, visites de chantier...

EAU DU GRAND LYON : GARE AU GEL !

Lors des périodes de grand froid hivernal, quand la température descend en dessous de 0° et que l'eau se solidifie, le délégataire Eau du Grand Lyon, auquel la Métropole a confié la production et la distribution de l'eau potable, renforce à la fois sa vigilance mais aussi sa communication pour prévenir les incidents.

Information sur le gel des compteurs dans l'actualité de l'agence en ligne, message dans les factures des abonnés, coup de téléphone aux abonnés à risques, message SMS ciblé ou à tous les abonnés qui ont donné leur numéro de portable, tous les médias sont mis à contribution. Grâce au télérelevé et aux têtes émettrices, une alerte est programmée lorsqu'un compteur abonné atteint la température de -1° pendant trois jours consécutifs. Ces alertes arrivent sur Hublo (centre de supervision intégré), ce qui permet

d'avertir les abonnés concernés.

Pour les professionnels, « locataires » des compteurs mobiles Mobil'eau, un mail d'avertissement et de préconisations leur est envoyé. Ces compteurs, en effet, représentent un risque important, car le plus souvent ils sont raccordés sur un poteau d'incendie ou une bouche de lavage. Le gel du compteur et du raccordement peut se propager jusqu'à l'organe de distribution et le faire éclater. L'eau s'écoule alors sur la chaussée, gèle et peut provoquer des accidents.

Pour intervenir en cas de fuites sur la chaussée, chaque technicien du délégataire dispose d'un stock de sel dans son véhicule de service.

Tandis que les équipes d'astreinte d'Eau du Grand Lyon et des entreprises qui réalisent les travaux sont renforcées, plusieurs missions sont suspendues l'hiver : interruption des diagnostics de recherche de fuites avec le camion Aquadiag car ces interventions produisent un écoulement d'eau sur la chaussée, arrêt des purges sur le réseau pour les mêmes raisons.

LA MÉTROPOLÉ FACE À L'HIVER SOCIAL

Chaque hiver, pour faire face aux vagues de froid, les pouvoirs publics prévoient un dispositif spécifique afin d'assurer une mise à l'abri des personnes les plus vulnérables.

Le Plan de Renfort hivernal, piloté par l'État, comporte différentes mesures visant la mise à l'abri de personnes à la rue et un renforcement de la veille sociale déployée entre le 1er novembre et le 31 mars 2018 (écoutants 115, équipages de maraude, accueils de jour).

Le plan froid 2017-2018 dispose d'une capacité totale de 850 places, dont 804 sur le territoire métropolitain, réparties entre des nuitées d'hôtel et des structures d'hébergement collectif. En cas de grand froid, jusqu'à 350 places supplé-

mentaires peuvent être mobilisées, pour une courte durée, au sein de gymnases.

La Métropole de Lyon, dans l'exercice de ses compétences sociales, travaille en partenariat avec les services de l'État et la Maison de la Veille Sociale, service enregistrant l'ensemble des demandes d'hébergement et orientant les ménages vers les structures adaptées. La Métropole siège au Conseil d'administration de la MVS et lui a alloué en 2017 une subvention de 132 240 €.

QUAND LA MÉTROPOLE VEILLE SUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

Les travailleurs sociaux des Maisons de la Métropole et la Direction de l'Habitat et du Logement participent au repérage et au signalement des ménages en situation de vulnérabilité et dépourvus de toit. Par ailleurs, l'intervention de la Métropole se traduit par des actions de prévention santé, notamment avec le Bus Info Santé. En outre, en lien rapproché avec les services de l'État, une attention toute particulière est apportée aux femmes isolées, enceintes ou avec enfants de moins de trois ans, qui peuvent être momentanément prises en charge, au titre de la protection de l'enfance, en bénéficiant de nuitées d'hôtel financées par la Métropole de Lyon.

MDM : ACTIONS NEIGE ET MONTAGNE

« La fin de l'année avec les fêtes de Noël et réveillon du jour de l'An sont des périodes souvent difficiles à traverser pour beaucoup de jeunes que nous accompagnons, explique Pascale Farabet Chef service Social (MDM Rillieux-la Pape/Caluire/Neuville sur Saône). En effet, les ruptures familiales, l'isolement, la précarité sont autant de facteurs douloureux qui, en ces périodes-là, renvoient à la solitude de ces jeunes ».

C'est donc l'époque où les éducateurs bâtissent des projets de sorties avec des petits groupes de jeunes entre 16 et 21 ans. Ainsi, durant un week-end ces groupes partent découvrir les trésors de



la région et la moyenne montagne du côté de Hauteville, par exemple.

Une bonne manière de rompre l'isolement, d'apprendre la vie en communauté, et se ressourcer.

L'HIVER DES PARCS ET JARDINS

L'hiver, contrairement à ce que pourraient croire certains, est une période de forte activité pour améliorer le patrimoine végétal. Du côté de Parcs et jardins, les jardiniers ne chôment pas pour préparer la future belle saison.

EN PLEIN AIR...

La période hivernale est celle des plantations : arbres, arbustes, vivaces, et graminées. « De novembre à mars, les végétaux s'endorment, explique Marc Bénérière, responsable adjoint de Parcs et jardins. Ils ont peu de besoin en eau. On profite donc de cette période de repos végétatif pour les transplanter en limitant les risques de déshydratation ». L'hiver, c'est aussi le temps des élagages. Les élagueurs interviennent pour le soin des arbres et l'abattage des sujets morts ou dangereux préalablement expertisés, tandis que les dé-

bardeurs à cheval s'activent en forêt pour récupérer les troncs abattus et dont le bois sera revendu ou transformé en piquets, chevrons et planches.

« Les tailles sur les arbustes à floraisons estivales seront faites à partir de février », précise Marc. Elles permettent de reformer les végétaux pour obtenir une floraison plus abondante.

« Les jardiniers profitent également de l'hiver pour bichonner les espaces en paillant nos plates-bandes et en les désherbant de manière manuelle ou mécanisée ».

Les cocons de chenilles processionnaires, dont les poils provoquent de graves allergies, sont coupés sur les pins et brûlés.



...OU À L'ABRI

Sous abri, les premières graines sont semées dès janvier pour préparer les plantations : légumes du potager et fleurs dans les massifs. Quant aux bulbes, plantés en fin d'automne, ils ont besoin du froid hivernal pour fleurir. Ainsi tulipes, narcisses, fritillaires et crocus vont pousser en terre durant l'hiver pour s'épanouir dès le début de l'année. Pour les variétés d'origine locale, c'est le temps des analyses d'identification. Les variétés authentifiées sont conservées en fonction de leur mode de reproduction soit au congélateur, soit au réfrigérateur, soit au sec.

En outre, l'hiver est l'époque de la révision des matériels : tondeuses, souffleurs, débroussailleuses... Les mécaniciens s'activent pour les rendre opérationnels dès le printemps, après une année intense d'utilisation.

« Enfin, ajoute Marc Bénérière, lorsque la météo l'impose, les équipes procèdent au déneigement des voies et des entrées pour accueillir le public de nos parcs dans les meilleures conditions possibles ».

RELATIONS INTERNATIONALES

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET POLITIQUE DE RAYONNEMENT TOUJOURS COMPLÉMENTAIRES

« L'irrésistible internationalisation des villes et des territoires » était le thème du colloque qui s'est tenu à Lyon les 11 et 12 décembre derniers. Une occasion de revenir sur l'histoire des échanges internationaux que mène Lyon depuis la fin des années 80.

C'est à partir du tremblement de terre arménien en 1988 que la Communauté urbaine s'engage dans l'action humanitaire. En s'appuyant sur des conventions, une aide se structure auprès de plusieurs villes du Sud et de l'Est (Ouagadougou, Bamako, Erevan, Porto-Novo,...). « *Notre démarche de solidarité, qui comportait notamment l'envoi de matériel réformé, s'est peu à peu transformée en une aide au développement. Sur place ou via des formations dispensées à Lyon, nous mobilisons les agents issus des diverses directions (voirie, eau, propreté, urbanisme et mobilité) afin qu'ils accompagnent ces collectivités à améliorer la performance de leurs services* » indique Philippe di Loreto, responsable de l'unité Coopération au développement. Des actions de même nature, mais dans le champ de la protection de l'enfance notamment, ont été menées en Roumanie par le Conseil général du Rhône.

RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ

« *Le renforcement du positionnement de la cité des Gaules sur la scène internationale et la tenue du sommet du G7 en 1996 sont à l'origine de la création en 1995 d'une direction*



Une action à Ouagadougou

des Relations internationales à la Ville de Lyon » se rappelle Juliette Cantau, chef de projet partenariats internationaux. A l'époque, l'organisation d'événements à caractère mondiaux et des déplacements d'élus constituent, avec le développement de projets nés des jumelages, l'essentiel de l'action municipale. Au début des années 2000, concurrence économique et classements internationaux obligent, le rayonnement et l'attractivité s'imposent comme la pierre angulaire de la stratégie. « *C'est alors que la politique s'europeanise, Lyon prenant par exemple en 2006 la tête de réseaux tels qu'Eurocités. Par ailleurs, notre méthode étant le « faire-ensemble », nous fédérons les acteurs publics et privés pour développer des coopérations entre mondes universitaire, culturel et économique* » souligne Christophe Meunier, responsable du Service Relations internationales (SRI).

RENFORCER L'INTERNATIONALISATION DU TERRITOIRE

Dans une logique d'intervention globale à l'échelle du territoire et



Christophe Meunier, responsable service Relations internationales au colloque « L'irrésistible internationalisation des villes et des territoires »

afin de mieux dialoguer avec les grandes villes et métropoles dans le monde, la mutualisation des équipes Ville et Grand Lyon s'effectue en 2010. « *Depuis cette date, le SRI contribue à l'échange de bonnes pratiques, aux coopérations internationales, aux projets et financements européens comme au développement de politiques publiques innovantes* » précise Christophe Meunier. Concrètement, la collectivité s'emploie à convaincre investisseurs et talents venus d'ailleurs à rejoindre l'agglomération. Parallèlement, elle accompagne entrepreneurs et chercheurs dans leur conquête de nouveaux marchés. C'est donc pour servir au mieux cette internationalisation du territoire que le SRI agit au quotidien en complémentarité avec le service Attractivité et le label ONLYLYON.

UNE NOUVELLE AMBITION MÉTROPOLITAINE EN MATIÈRE DE LECTURE PUBLIQUE

Le 15 décembre dernier, le Conseil métropolitain a voté en faveur de la nouvelle ambition de notre collectivité en matière de lecture publique. Présentation d'une politique visant à développer les services auprès des communes de moins de 12 000 habitants et à mettre en réseau les bibliothèques du territoire



Sirma Abbes, chargée de mission lecture publique et Michelle Dempure, assistante (direction de la Culture).

Garantes du pluralisme de l'information et de l'égalité d'accès au savoir, les bibliothèques constituent l'un des piliers de notre vie démocratique. C'est parce qu'elles jouent ce rôle essentiel de service public culturel de proximité que la Métropole a élaboré une politique volontariste en matière de lecture publique. La Métropole a hérité du Département la compétence obligatoire de soutien aux bibliothèques des communes de moins de 12 000 habitants. Une convention votée début 2015 a maintenu provisoirement les prestations fournies en régie par la Médiathèque départementale du Rhône (prêts de documents et ressources numériques, offre de formation, soutien à l'action culturelle et services d'ingénierie et conseil). « *Parallèlement, désireuse de s'appuyer sur les potentialités offertes par son territoire, la Métropole a pris le temps de la réflexion pour élaborer une politique s'appuyant sur la synergie rendue possible par l'échelle métropolitaine et profiter à toutes les bibliothèques* », poursuit Michel Rotterdam, directeur de la Culture. Adoptée le 15 décembre 2017, cette dernière se structure en trois niveaux d'intervention.

SOUTIEN AUX PETITES BIBLIOTHÈQUES

Il s'agit d'abord de poursuivre le soutien apporté aux bibliothèques situées sur les quarante communes de moins de 12 000 habitants. Concrètement, cela se traduit par une délégation de gestion du service à la Ville de Lyon. La Bibliothèque municipale de Lyon (BmL), deuxième

bibliothèque française, une référence en matière de numérique, présentait la capacité de répondre aux obligations liées à la continuité de service. Dès janvier 2018, dotée de six agents métropolitains mis à sa disposition, la BmL fournira les mêmes prestations que la Médiathèque départementale du Rhône, et même plus. En effet, la Métropole a souhaité aller plus loin. « *Sur place et de chez eux, les 40 000 usagers des bibliothèques concernées vont pouvoir accéder au riche bouquet de ressources numériques en ligne de la BmL (autoformation, musique en streaming, presse et magazines)* » souligne Sirma Abbes, chargée de mission lecture publique.

MISE EN RÉSEAU

Le développement des synergies avec l'ensemble des communes constitue le deuxième axe de cette nouvelle ambition. Afin de jeter les bases d'une véritable plus-value métropolitaine, notre collectivité est sollicitée par les communes pour animer des réflexions à l'échelle des cinquante-sept bibliothèques municipales de l'agglomération. « *D'une manière générale et notamment à travers l'extranet Grand Lyon Territoires (GLT), nous entendons promouvoir la mise en réseau des professionnels et l'animation de projets communs* » indique Irène Anglaret, responsable du service Accompagnement aux coopérations culturelles - Lecture publique. Trois thématiques ont d'ores et déjà été identifiées. Il s'agit de la formation des professionnels et des bénévoles,

de l'action culturelle en prenant appui sur les potentialités de mutualisation du territoire et, enfin, des ressources numériques, compte tenu de l'importance prise par la dématérialisation de la connaissance et de l'évolution des usages et des cultures du numérique.

AIDE AUX COOPÉRATIONS INTERCOMMUNALES VOLONTAIRES

Le soutien aux volontés de rapprochement des communes figure dans la proposition 19 du Pacte et sert de socle au troisième niveau d'intervention. « *La Métropole a vocation à accompagner les communes qui souhaitent mettre en place des coopérations fortes entre leurs bibliothèques. Ainsi nous leur proposons une aide en animation et ingénierie de projet. Quatre territoires, Ouest-Nord, Lônes et Coteaux, Plateau Nord et le Val de*

Saône ont amorcé une telle démarche » mentionne Sirma Abbes, convaincue du rôle majeur des bibliothèques dans la cohésion des territoires.



Rencontres professionnelles « culture et usages numériques dans les bibliothèques » co-organisées par le CNFPT et la Métropole, le 21 décembre 2017 à l'Hôtel de Métropole.

ENTRETIEN AVEC **MARIE LETURE**,
BIBLIOTHÉCAIRE À QUINCIEUX

« Une bibliothèque est aujourd'hui lieu du vivre autant que du lire »



Qu'est-ce qu'une bibliothèque aujourd'hui ?

Lieu du vivre autant que du lire, une bibliothèque s'apparente à une maison du service public culturel. Un lieu multifonctionnel où, certes, on emprunte livres, films et musique, mais où, tout autant, on échange, se forme aux langues ou à l'informatique, prépare un entretien de recrutement, vient trouver un accès wifi,...

Quels sont pour vous les avantages de la nouvelle ambition métropolitaine en matière de lecture publique ?

Au sein de ma structure, je me sens parfois isolée professionnellement. Travailler avec la BmL et, plus largement, avec les acteurs de la Métropole constitue une ouverture sur l'extérieur. Mettre en réseau les bibliothèques initie une dynamique intéressante, comme cela sera le cas lors de la Fête du livre de Bron en mars prochain. Avec dix-sept communes du Val de Saône, alors que nous nous connaissions à peine il y a un an, nous organisons la venue d'un auteur concourant au Prix des lecteurs de la Métropole.

ENTRETIEN AVEC **GILLES EBOLI**,
DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON (BML)

« Le travail avec la Métropole a fait évoluer nos pratiques »

Comment a été élaborée la convention de délégation de gestion ?

La Métropole est à l'initiative de la démarche. Comme elle souhaitait garder la compétence de lecture publique, une convention de délégation de gestion est vite apparue comme la voie à explorer pour tirer le meilleur profit de l'expertise et l'infrastructure de la BmL. Elle est l'aboutissement d'un an de travail quotidien entre les chefs de projet des deux collectivités, séquencé par des comités de suivi à caractère politique, des comités techniques et des temps d'information, d'échanges et de co-construction avec les futurs bénéficiaires.

Qu'est ce que vous a apporté le travail lié à cette convention ?

Apprendre à se connaître. Depuis de longues années, la BmL collabore avec l'étranger (Leipzig, notamment), des établissements nationaux (Bibliothèque Nationale de France, la Bibliothèque Publique d'Information), la Région (Agence Régionale du Livre); mais jusqu'alors aucune démarche commune n'avait été engagée avec le Grand Lyon. Aujourd'hui, le partage des préoccupations mutuelles lors de la définition de la convention a déjà fait bouger nos lignes. Dans la conception de nos programmations annuelles par exemple, nous ne réfléchissons plus à la seule échelle du réseau de nos quinze annexes, mais en intégrant les quarante bibliothèques partenaires.

➔ Pour aller plus loin : https://territoires.grandlyon.fr/reseaux/lecture_publique/Pages/Accueil.aspx

LE GRAND DÉBAT À NANTES : UNE DÉMARCHE INNOVANTE DE PROSPECTIVE PARTICIPATIVE

Les 7 et 8 novembre derniers, se sont tenues à Grenoble des rencontres professionnelles autour du thème « Les métropoles à l'écoute des territoires ». Au cours de ces deux jours, le « Grand Débat », exposé par nos collègues nantais, a retenu l'intérêt de l'équipe de la direction Prospective et dialogue public (DPDP). Présentation d'une démarche plaçant « le faire » au cœur de la réflexion pour favoriser l'appropriation citoyenne tout autant que la légitimité de l'action publique.

« À Nantes, le dialogue avec les acteurs du territoire est le maître-mot de la transformation des services publics, donc de l'élaboration des politiques, toujours appuyées sur le triptyque : citoyens, élus, agents » indique Francine Fenet, responsable du pôle Dialogue citoyen, évaluation et prospective à Nantes Métropole. Pour répondre au défi de la transition énergétique, les élus nantais ont placé habitants, entreprises et associations au cœur de la décision et, surtout, de l'action. Comment ? En leur ouvrant pendant 200 jours un espace d'expression pour qu'ils formulent des propositions et fassent preuve d'initiative autour de quatre questions : « *Quelle transition des modes de vie ? Quels accès à l'énergie ? Quels paysages et nouveaux usages ? Quelles opportunités d'innovations, emploi et insertion ?* ». Toute une matière première qu'une commission composée de quatre citoyens a utilisée pour rédiger, en toute indépendance, un rapport final sur lequel le Conseil métropolitain nantais s'est positionné, les deux instances co-élaborant désormais une feuille de route pour les prochaines années. Au-delà de l'information, de la pédagogie, du recueil de contributions et de la confrontation des points de vue facilitant l'appropriation du sujet, le « Grand Débat » donne aux acteurs du territoire une large place à des expérimentations concrètes : « *Dix porteurs de projet ont été accompagnés pour lever des fonds via un apprentissage au financement participatif. Tous ont, in fine, multiplié par dix la mise versée au départ par la collectivité, renouvelant ainsi les modes d'action et de financement publics* », souligne Francine Fenet.

L'AVIS DE LA DPDP SUR L'EXPÉRIENCE NANTAISE



De gauche à droite : Anne-Laure Garcin, chargée de mission Conseil de développement, service Participation et implication citoyennes ; Jean-Loup Molin, responsable du service Veille et recherche ; Caroline Richemont : responsable du service Approches par les usages et expérimentation.

« *La Métropole de Lyon anime aussi des instances de dialogue (le Conseil de développement), des événements collaboratifs pour expérimenter de nouveaux usages (les remix, appuyés sur des méthodes venant du design) et des concertations sur les projets urbains. Ces approches prennent en compte une diversité de points de vue dans l'élaboration de nos politiques. Toutefois, la démarche nantaise va un cran plus loin via une démarche très intégrée de « prospective du présent » qui allie trois savoirs faire de la DPDP : prospective, participation, approche usages et expérimentations. Ce qui retient notre attention est l'ambition de la démarche (légitimée en amont via un vote à l'unanimité en Conseil métropolitain), l'animation par un tiers indépendant (garantie d'un débat ouvert), la pluralité des modes d'expression (en présentiel, en ligne, ou lors d'événements extérieurs labellisés), l'intégration au cœur de la démarche d'un volet expérimentation (l'amorce d'une dynamique d'action) et la manière dont le rapport final priorise les actions à engager, en mettant en avant 12 « accélérations » (déclinées en 60 actions), partagées avec toutes les parties prenantes, assurant ainsi une mise en œuvre rapide* ».

➔ Pour en savoir plus : www.nantestransitionenergetique.fr/

COMMENT ?

LA MÉTROPOLE PROMeut UN USAGE RAISONNÉ DES ÉCRANS

L'écran fait écran aux relations et peut freiner certains apprentissages fondamentaux. C'est pourquoi la surexposition aux smartphones, tablettes, télévisions et autres ordinateurs est devenue, en ce qui concerne les enfants de moins de 6 ans, un enjeu de santé publique. Rencontre à la MDM Lyon 7 avec l'équipe de la PMI sur les moyens de sensibilisation mis en œuvre à la Métropole.



Evelyne Martin
auxiliaire de
puériculture,
Ludivine Richard
infirmière
puéricultrice,
Odile Côte
médecin
généraliste et
Adélaïde Petit
infirmière
puéricultrice

« Les écrans ne sont pas des jouets comme les autres. Ce sont des outils complexes qu'il convient d'utiliser de façon adaptée pour en tirer tous les avantages » indique Catherine Capgras, responsable unité Promotion de la santé à la direction de la PMI et modes de garde (DSHE). Aussi, que cela soit à domicile ou en MDM, les professionnels de PMI sensibilisent parents et assistants maternels aux conséquences de la surexposition. En effet, c'est par l'intonation de la voix, les expressions du visage, tout le « ping-pong émotionnel » que l'enfant se développe. « Un usage déraisonné entraîne troubles du sommeil, problèmes d'attention et peut avoir des retentissements sur l'acquisition du langage » souligne Adélaïde Petit, infirmière-puéricultrice.

ÉDUCER ET NON INTERDIRE

La visite à neuf mois est, par exemple, l'occasion d'évoquer une vigilance à l'égard des écrans. « Construisant ses repères dans le temps et l'espace, un enfant entre 0 et 3 ans doit explorer le monde qui l'entoure et

communiquer sur ses découvertes. C'est par des échanges, et non un écran indifférent à ses réactions, qu'il développe une empathie qui fera de lui un être sociable » précise Odile Cote, médecin PMI. Tout un programme ! Il occupe d'ailleurs une partie de l'emploi du temps d'Evelyne Martin, auxiliaire de puériculture, qui assure l'animation de la salle d'attente PMI où est affichée une foultitude de conseils pratiques sur l'utilisation des écrans. Concrètement, cela signifie que, pour accompagner les parents à bien s'occuper de leur progéniture, elle préconise des alternatives comme la lecture, les activités extérieures, le dialogue et toutes sortes de jeux. À cet effet, elle manipule avec les enfants des objets en trois dimensions : des jouets « à l'ancienne » ! « En faisant bouger cubes et balles, l'enfant engagé avec tous ses sens dans le monde réel découvre les lois physiques, ce qu'aucune tablette ne lui apprendra », précise Evelyne Martin, pour qui le développement de l'imagination, la motricité et le cerveau des petits Lyonnais n'ont pas de secret.

PRÉCIEUSES PIQURES DE RAPPEL

Le dernier temps important de prévention se passe dans les écoles. Outre les bilans de santé réalisés en maternelles par les professionnels de PMI où cette thématique est abordée avec les enseignants et parents, des actions collectives ont été mises en place. Sur la base de supports visuels amorçant le débat, un dialogue s'instaure avec les parents sur la quantification du temps d'écran ou encore la nécessité de faire réagir l'enfant face aux écrans. « Nous leur signalons aussi de ne pas s'inquiéter si leurs petits dédaignent les écrans. C'est juste qu'ils ont déjà compris que la vraie vie est ailleurs » conclut Odile Cote que les vibrations de son smartphone, durant, notre entretien, n'ont pas distrait de son propos.

➔ Pour aller plus loin : consulter sur w.grandlyon.com la plaquette « Vos enfants et les écrans : des repères pour les 0 à 6 ans » réalisée par la direction PMI et modes de garde et les professionnels de terrain et éditée par la Direction de la communication et de l'information.

À GERLAND, LES ORDURES MÉNAGÈRES PARTENT EN FUMÉE

L'homme est une machine à produire des déchets. Si, dans les temps les plus reculés, ces déchets n'avaient aucun impact sur l'environnement, l'avènement d'une société de consommation galopante a changé la donne. Sur notre territoire, chaque habitant, hors tri, génère et rejette 228,6 kg d'ordures ménagères par an...

Des ordures dont il faut se débarrasser le plus efficacement et le plus proprement possible. Où va donc le contenu de nos bacs gris collectés par les bennes à ordures ménagères ? Adrien Benet qui, dans la dernière édition du Petit Métropolitain avait entraîné Samuel Barraud dans la coulisse de nos ordinateurs, va découvrir « l'appareil digestif » de nos déchets ménagers : l'usine de valorisation énergétique de Gerland.



SAMUEL BARRAUD : CURSUS EXPRESSO

Ingénieur en agriculture, Samuel Barraud s'est spécialisé dans la gestion des déchets avec son mémoire de fin d'études. Il est titulaire d'un DESS en environnement et gestion des risques obtenu à l'université de Montréal. Il est entré à la Communauté urbaine en 1999 comme contractuel, chargé de mission sur le déploiement de programme de collecte sélective à la Direction de la Propreté. Il a passé ensuite 4 ans dans un cabinet de maîtrise d'œuvre sur des missions de conception et de réalisation de centres de tri et d'usines d'incinération des déchets.

En 2004, retour à la Communauté urbaine, où, basé à l'usine d'incinération Lyon sud, il est en appui de l'équipe de direction et chargé de la gestion technique des contrats de DSP de l'usine Lyon nord ainsi que du réseau de chauffage urbain de Lyon. Devenu responsable adjoint en 2007, il est, depuis septembre 2015, responsable UTVE (unité de traitement et de valorisation énergétique) à la direction Eau et déchets.



SOUS LA PLUIE

Ce jour de décembre, le ciel est, comme l'écrit Baudelaire, bas et lourd et pèse sur nos têtes comme un couvercle... Bref, il pleut des cordes lorsque nous arrivons à l'usine de Lyon Sud. D'emblée, Samuel Barraud, responsable de l'unité Traitement et valorisation énergétique regrette de ne pouvoir faire effectuer le tour du propriétaire extérieur à son visiteur, Adrien Benet (DINSI). Qu'à cela ne tienne, l'intérieur est suffisamment riche à découvrir pour qui est étranger à l'incinération des ordures ménagères.



LES IMPRESSIONS ?

ADRIEN BENET :

« Ce qui m'a vraiment surpris, c'est que l'effectif des agents du site comprend 65 personnes, mais que trois personnes seulement en assurent la conduite en se relayant toutes les huit heures. Pour le reste, cela a vraiment été une découverte, celle d'un milieu dont je ne connaissais rien. J'ai été très impressionné par la complexité de l'infrastructure et les traitements mis en œuvre pour la dépollution et la valorisation des déchets. Participer à cette rubrique du journal aura été un réel privilège qui, outre un espace de travail différent, m'a permis de rencontrer un collègue très sympathique »



LA PÊCHE DES ORDURES

« Les ordures ménagères de la Métropole, explique Samuel, sont incinérées par deux usines : l'usine Lyon nord à Rillieux la Pape, exploitée, sous contrôle du Grand Lyon, par une société privée, l'autre où nous-nous trouvons, l'usine Lyon sud gérée, en régie, avec du personnel métropolitain ». 245 000 tonnes d'ordures sont traitées ici annuellement, annonce-t-il en nous introduisant dans le poste de commande de l'usine. Cet espace est divisé en deux : légèrement dans la pénombre il y a le conducteur du four ; ce jour-là, assis, dans le fauteuil, Boustane Azrak, à l'aide de ses joysticks, manipule avec dextérité un énorme grappin ; il pioche, dans l'immense fosse en contrebas, les ordures déversées chaque jour par une noria de camions. C'est un peu comme les grappins, dans les fêtes foraines, avec lesquels on tente désespérément d'attraper une montre ou la dernière peluche à la mode. « La différence, souligne Boustane, c'est que mon grappin n'est pas programmé « mollement » pour peiner à soulever l'objet convoité ! ». Et c'est vrai : à chaque « pêche » le grappin empoigne entre 2 et 3 tonnes de déchets qui sont déposées dans la trémie du four, une bonne dizaine de mètres au-dessus.

LE CERVEAU DE L'USINE

Dans la seconde partie de la pièce, Anthony De Barros, face à un synoptique de l'usine qui occupe tout un pan de mur et à une kyrielle d'écrans vidéo, est le chef de quart du jour.

Le troisième homme de l'équipe est le rondier, Antoine Guadagna, « les yeux et les bras du chef de quart », que nous croiserons plus tard sur le site, près des fours.

Anthony surveille le bon déroulement de chaque étape de l'incinération. « C'est le même principe que le système de supervision avec lequel je veille au fonctionnement de l'informatique du Grand Lyon », constate Adrien.

« Ici on pratique les trois huit, précise Samuel, l'usine tourne jour et nuit, 365 jours par an ».

Il profite de ce moment pour nous parler des rejets qui sont placés sous haute surveillance avec un contrôle en continu. Les fumées sont lavées et traitées. Les polluants se retrouvent concentrés sous forme de résidus solides appelés « gâteaux ». Les cendres d'incinération sont, elles, envoyées en Allemagne ou elles finissent au fond d'une mine de sel. Les Allemands sont en effet demandeurs de déchets de toutes sortes pour combler d'anciennes mines qui s'effondrent. Le sel a la propriété de confiner les polluants.

ULTIMES DÉCHETS RECYCLÉS

Dans les coursives de l'usine, Samuel évoque la valorisation énergétique du site. « Ici nous produisons de la vapeur qui fournit à la fois de la chaleur, au réseau de chauffage urbain Lyon-Villeurbanne-Bron, et 60 000 MWh d'électricité, dont environ 45% sont redistribués sur le réseau EDF. Cela représente la consommation annuelle d'environ 7600 logements ».

Au passage, Adrien est invité à jeter un œil, par une lucarne, à l'intérieur d'un four.

La température y oscille entre 1000 et 1200° C.

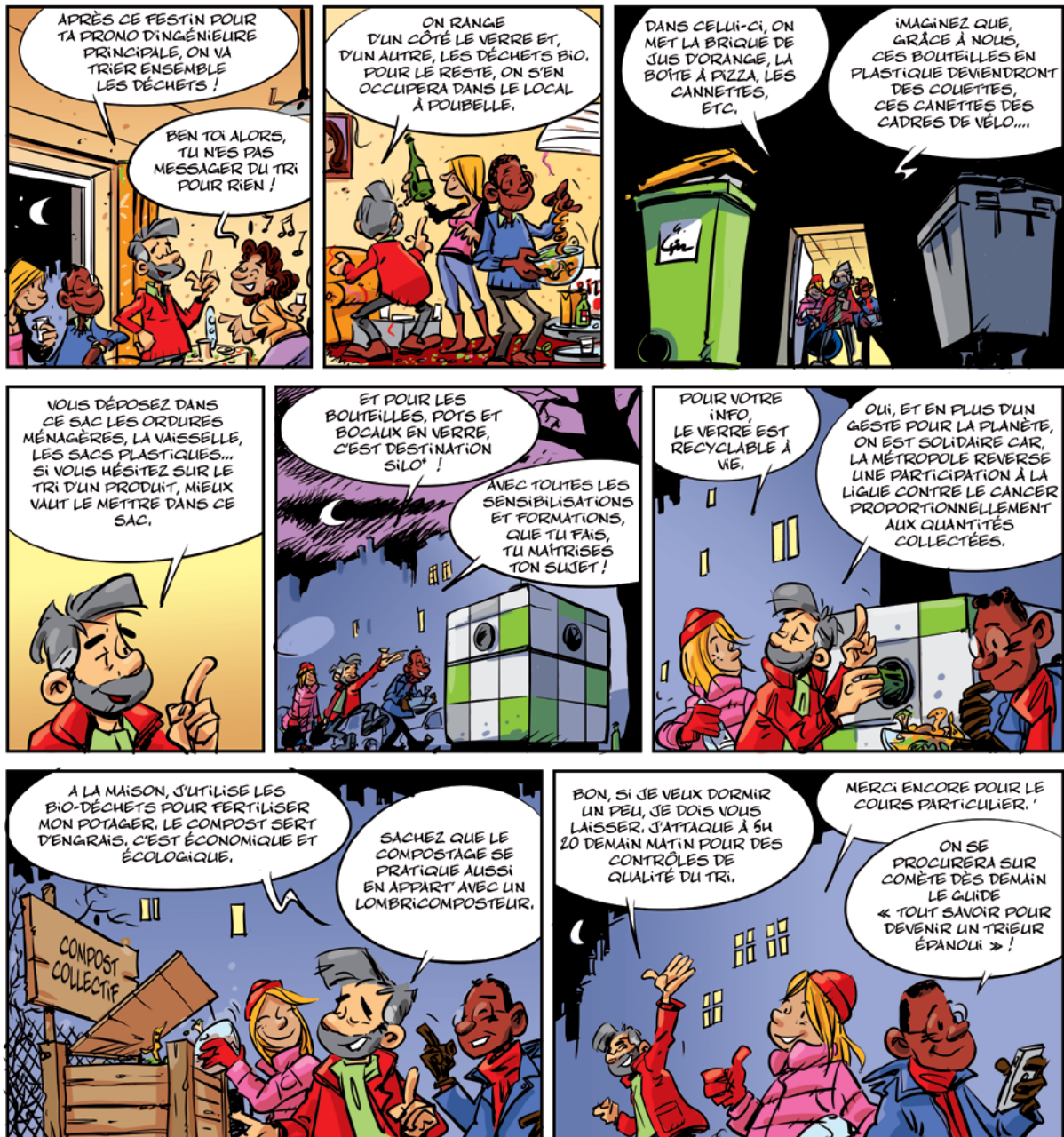
Nous nous trouvons désormais à l'arrière de la ligne des trois fours. Là où est rejeté ce qui ne brûle pas : le mâchefer mêlé de ferraille. La ferraille est triée et séparée des autres résidus. Guy Devaux, qui sera prochainement à la retraite, installé dans une cabine au-dessus des fosses de récupération, pioche dans les résidus avec une grosse mâchoire mécanique pour alimenter des trémies qui, à leur tour, rempliront des camions chargés de les évacuer.

« Les mâchefers, ajoute Samuel, près de 45 000 tonnes par an, sont valorisés comme sous-couche des infrastructures routières. La Métropole a fait de gros progrès sur ce sujet puisqu'elle utilise, quand c'est possible, du mâchefer sur ses propres chantiers ».

DEVENEZ UN TRIEUR DE DÉCHETS

EX.EM.PLAI.RE

La nouvelle année est l'occasion de prendre de bonnes résolutions, et, plus encore, de les mettre en œuvre tout de suite. Parmi celles-ci, mieux trier ses déchets offre l'avantage de soutenir l'emploi local tout en faisant un geste pour la planète (préservation des ressources naturelles, limitation des émissions de gaz à effet de serre et économie d'énergie).



* IL EXISTE SUR LE TERRITOIRE PLUSIEURS FORMES DE SILOS À VERRE

Pour information, il existe sur le territoire plusieurs formes de silos à verre
 Pour aller plus loin, consultez le tri du verre sur w.grandlyon.com



**NAÏMA KHEIREDDINE,
GESTIONNAIRE DOSSIERS FSE,
UNITÉ DISPOSITIF D'APPUI
À L'INSERTION
ET À L'EMPLOI (DEES)**

FEMME SACRÉMENT ENTHOUSIASTE

Naïma Kheireddine a rejoint la Métropole il y a tout juste un an lorsque notre collectivité a fait le choix de gérer directement les crédits issus du Fonds Social européen (FSE), principal levier financier de l'Union Européenne en matière d'emploi et d'insertion. Rencontre avec une professionnelle investie.

En quoi consiste le métier de gestionnaire de dossiers Fond Social Européen ?

Accompagner les porteurs de projet dans les différentes étapes de vie des dossiers, instruire les demandes de subventions, vérifier sur place la bonne mise en œuvre des opérations cofinancées par la Métropole et contrôler les bilans pour liquider les soldes de subventions. J'examine également la conformité de certains éléments qualitatifs, tels que le nombre de personnes accompagnées dans leur démarche d'emploi, la communication autour de l'aide européenne,... Ayant à lire des comptes de résultats, reconstituer l'intégralité des dépenses déclarées par les porteurs de projet (salaires, prestations,...) et vérifier si l'exécution a bien été réalisée selon les règles communautaires (pratique des marchés publics, du calcul de paie,...), mon champ d'expertise est large.

Qu'est-ce-que votre arrivée à la Métropole a changé pour vous ?

La manière de travailler. Le regroupement sur l'open space des équipes - autrefois réparties sur le territoire métropolitain au sein des Plans Locaux pluriannuels d'Insertion et d'emploi -, est d'une grande richesse dans l'échange de nos pratiques. La proximité des chargés de mission emploi et/ou insertion s'avère aussi source

d'information. Nos interlocuteurs - les porteurs de projet - sont les mêmes et cela nous laisse envisager à terme une offre plus globale.

Une habitude professionnelle à laquelle vous tenez ?

Essayer de joindre une personne au téléphone avant de lui écrire un courriel. Il me paraît toujours plus simple et efficace d'expliquer certaines choses à l'oral plutôt que d'encombrer de détails une messagerie. Quitte à résumer ensuite les conclusions de l'échange téléphonique par courriel, pour « tracer » ce qui a été convenu.

Un projet métropolitain qui vous séduit ?

La cité internationale de la gastronomie qui ouvrira ses portes en 2019. Cette mise à l'honneur des plaisirs de la table, de la santé, du bien-être et de l'art culinaire local va permettre à chacun de s'approprier le site emblématique de l'Hôtel Dieu.

Une résolution pour 2018 ?

Prendre plus de temps pour moi. Avec trois jeunes enfants, un foyer à s'occuper,... j'aspire à lire un roman en moins de trois mois ou pratiquer une heure de sport par semaine l'esprit tranquille !

*** Pour aller plus loin : retrouvez la suite de l'interview : comete.grandlyon.fr/lpm**

APPRENTIS : 33 DIPLÔMÉS POUR 2017 À LA MÉTROPOLE

33 nouveaux diplômés ont reçu mardi 5 décembre leur certificat de fin d'apprentissage au sein de la Métropole. Cette cérémonie, présidée par Olivier Nys, directeur général de la Métropole, a rassemblé l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accompagnement de ces jeunes : leurs maîtres d'apprentissage, les équipes qui les ont encadrés, des représentants des centres de formation et les services RH qui les suivent tout au long de leur apprentissage. À souligner cette année : parmi les nouveaux diplômés, plusieurs ont été recrutés au sein de la Métropole sur des métiers en tension tels qu'électromécanicien ou éducateur spécialisé. Une partie d'entre eux poursuivent leurs études et quelques-uns sont en recherche active d'emploi.

→ A noter que la campagne de recensement des terrains d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2018, est engagée jusqu'au 31/01/18. Pour plus d'infos : couali@grandlyon.com

CAP Avancements de grades 2017 : 1215 promus

Les 3 Commissions Administratives Paritaires (CAP) ont eu lieu fin novembre/début décembre et ont permis 480 avancements de plus que les années précédentes. Grâce à une mobilisation de tous les acteurs et en particulier des ressources humaines, elles se sont déroulées dans de bonnes conditions.

✖ Les résultats sont disponibles sur [Comète](#) et l'impact en paie a été effectif dès le mois de décembre pour les agents promus.



Adrien Alborni	DEES / DARI
Khaly Ball	DUCV / Propreté
Lucie Beaudoin	DEES / DIE
Ali Ben Braiek	DUCV / Propreté
Luc Berthet	DEES / DCVA/MGR
Rémi Bonnard	DR / SRH/DGR

Humour de Noël : Journée du pull moche à Net Sud-Ouest



En ces temps souvent moroses, la subdivision Net Sud-Ouest, un vendredi de décembre, a voulu faire un clin d'œil coloré à la mode du moment en lançant sa journée du pull moche de Noël élargie, pour la circonstance, au pull en général...

Trois agents se sont distingués : Gaétan Guillot en tête et large vainqueur, Patricia Champin et exæquo Pascal Guignard et Hervé Le Brigand.

Ouverture des MDMS le 22 février

Les 18 Maisons de la Métropole pour les Solidarités sur le territoire de la Ville de Lyon ouvriront leurs portes le 22 février 2018. Lieu d'accueil et d'accompagnement social unique, les MDMS regroupent désormais, au sein d'un même lieu, les aides et prestations des MDM et des antennes solidarités des CCAS. Plus de 300 agents sont concernés par cette nouvelle organisation qui facilitera les démarches et le parcours de l'usager. Un important travail collaboratif entre les agents ville de Lyon et Métropole, des formations communes ainsi que l'accompagnement des services logistique et informatique de la Métropole ont permis la bonne mise en œuvre de ce projet.

Mohamed Bougdadi	DUCV / Propreté
Solène De Montaignac De Chauvance	DSHE / Territoire Villeurbanne
Adrien Dubois	DR / DRH
Anthony Ferard	DUCV / maîtrise ouvrage urbaine
Andréa Germain	DSHE / Territoire Lyon 9
Karine Hulin	DSHE / Territoire Villeurbanne
Mathieu Lamure	DUCV / Propreté
Véronique Lecourt	DR / SRH DGR
Audrey Magnon	DUCV / Eau et Déchets
Stéphanie Mary	DSHE / Territoire Neuville
Paul Nougaret	DUCV / Propreté
Mathilde Pallin	DUCV / Propreté
Elise Plazis	DUCV / Eau et Déchets
Laurent Soudan	DR / DPMG
Farida Terki	DGR / Service social

LES ASSOS



21

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00

Fermé les mardis et jeudis - Contact : Nicole Albinana : 04.78.63.41.76

LES ASSOS

SPECTACLES

AUDITORIUM

- **Gospel**
- **Rock on the Organ !**
- **Science et musique** (spectacle enfants)
- **Etranges murmures à l'hôtel Larigov** (spectacle enfants)
- **Schubert Symphonie n° 9**
- **Beethoven Symphonie n° 7**
- **Roberto Fonseca Quartet**
- **Au bonheur des dames** (ciné-concert)
- **Tribute To Lady Day** (concert expresso)

BOURSE DU TRAVAIL

- **La belle Héléne** (opérette)

HALLE TONY GARNIER

- **Kids United**
- **Calogero**
- **Bodyguard** (comédie musicale)

MAISON DE LA DANSE

- **Sao Paulo**

OPÉRA

- **Joran Inger / Jiri Kylian** (danse)
- **Récital Mozart**

RADIANT BELLEVUE

- **Noa / Nilda Fernandez**
- **Arthur H.**



KIDS UNITED & Friends
NOUVEAU SPECTACLE



SALLE 3000

- **Gospel pour 100 voix**
- **Michel Jonasz**

THÉÂTRE GUIGNOL

- **Guignol, pirate d'eau douce**

TRANSBORDEUR

- **Gauvain Sers**

SPORTS

- **Rugby** : LOU/Toulon - LOU/Racing Metro - LOU/Stade Français
- **Football féminin** : OL/Marseille
- **Football** : OL/Caen - OL/St Etienne

LOCATIONS ÉTÉ

Les préinscriptions pour les locations d'été 2018 débuteront **fin janvier / début février 2018**. Vous trouverez en temps utile, les modalités d'inscription et les descriptifs des linéaires sur Comète.

SORTIES DE SKI

2 sorties de ski sont organisées au mois de mars : le 17 mars à TIGNES et le 25 mars à COURCHEVEL. Le programme, le calendrier et les tarifs sont accessibles sur Comète.

WEEK-END FAMILIAL

Au Futuroscope
les 29 et 30/09/18 :

Les préinscriptions ont débuté le 08/01/18



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : www.lyonsportmetropole.org

P 21

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – JANVIER 2018

FOULÉE DES MONTS D'OR

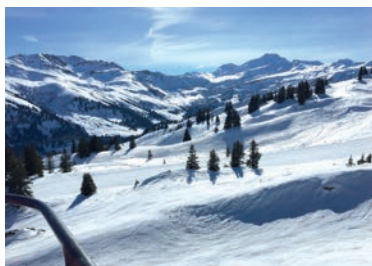
Il n'est pas trop tard pour vous inscrire à la 25^e édition de la Foulée des Monts d'Or. Le départ sera donné dimanche 28 janvier à 9h depuis la salle des sports de Collonges au Mont d'Or. Cette année, retour au parcours traditionnel de 25km, vallonné, avec 560 mètres de dénivelé. À affronter en individuel ou en relais (10 et 15 km avec une navette gratuite du départ à mi-parcours).

Tarifs : 18€ en individuel et 28€ à deux en relais.

Inscriptions possible en ligne ou sur place jusqu'au 27 janvier 2018.

Renseignements : www.lyonsportmetropole.org

EN PISTE POUR LE SKI



Lyon Sport Métropole propose des sorties ski alpin, ski de fond et raquette jusqu'à fin mars.

À la journée ou en weekend, nous vous proposons des sorties variées dans toutes les stations de ski des Alpes, mais aussi dans le massif des Bauges ou le Vercors.

Rejoignez-nous pour pratiquer le ski en

groupe avec les membres du club ou seul en toute liberté. Venez partager un moment en famille, tous niveaux confondus : deux moniteurs fédéraux donnent des cours gratuitement le matin si vous le souhaitez.

Un tarif, tout compris (transport en car avec départ et retour sur Lyon + forfait), le plus bas pratiqué dans notre région. **Nos sorties sont conviviales** : sport et bonne humeur en sont les maîtres mots.

Renseignements sur les inscriptions, tarifs et calendriers des sorties :

- **Ski alpin** :

Jean Marc BERARD : 06 34 39 26 95
skialpinism@gmail.com

- **Ski de fond** :

Jean Paul HOSTERT : 06 30 68 92 33



La canicule, c'est chaud pour les agents

Nous sommes intervenus sur la gestion de la canicule par l'administration dès 2016 et à plusieurs reprises au cours des épisodes de canicule de l'année 2017.

Nous avons été reçus le 28 Novembre 2017 par l'administration, dans le cadre d'un groupe de travail, pour faire le point et éviter les tensions et dysfonctionnements survenus en 2017. Une réponse * **glaciale** * nous a été donnée concernant les récupérations des journées canicule.

Nous avons fortement insisté sur le fait que nous étions farouchement opposés au système imposé par une note de service, obligeant les agents à ne pas travailler les après-midi avec obligation de rendre à l'administration sous forme de repos ou RTT ces demi-journées imposées.

Après en avoir longuement débattu, l'administration nous demande de faire des propositions d'aménagements pour l'avenir en cas de canicule. Dès le départ, avant d'imposer des modalités de récupération de façon autoritaire, les organisations syndicales, en lien avec les agents de terrain auraient dû être concertées. C'est pourquoi nous mettons en place un groupe de réflexion et de travail, composé essentiellement d'agents de la voirie, qui deviendra avec notre organisation syndicale CGT, l'interlocuteur sur cette question pour que la parole des agents soit entendue. Ce groupe de travail est appelé à durer pour traiter les problèmes actuels ou à venir pour la direction de la voirie.

Pour avancer nous comptons sur votre vigilance et votre mobilisation, il s'agit de votre travail vous êtes les mieux à même d'en parler !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

CGT STEPCCI : 04 28 67 56 54 cgtstepcci@yahoo.fr

Adresse postale : 4, rue des cuirassiers 69003 Lyon / Adresse d'accueil : 59, Boulevard Vivier Merle 69003 Lyon (Immeuble Gémellyon Sud)



Un plan de prévention pour tous

Le plan de prévention des risques psychosociaux (RPS) et d'amélioration de la vie au travail (QVT) a été présenté le 14 novembre au CHSCT. Ce plan de prévention est décliné dans 18 projets en cours d'élaboration.

Ce plan est la suite de l'enquête sur les conditions de travail réalisée en 2016 avec le soutien du cabinet SECAFI. Cette enquête avait mobilisé fortement les agents et suscité de grandes attentes.

Les agents avaient cité les points négatifs suivants ; incertitude sur l'avenir, impact négatif des changements d'organisation, interrogation du « qui fait quoi », complexité des chaînes de décision, etc. Ces constats sont toujours d'actualité.

La 1^{ère} action opérationnelle proposée est la mise en place d'un référentiel managérial construit avec des encadrants toutes filières et catégories confondues mais sans consultation des agents de terrain non encadrant.

La CFDT demande que des agents non encadrant, de toutes les filières et catégories, soient consultés pour élaborer les prochaines actions du plan de prévention des RPS et d'amélioration de la QVT.

La CFDT sera particulièrement vigilante lors des prochaines étapes sur ce point. Pour la CFDT la consultation de tous les agents, même ceux de terrain, est essentielle sur tous les sujets.

CFDT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 28 67 56 51 - cfdtmetropolede lyon.com - www.facebook.com/cfdtmetropolede lyon



SCANDALES A REPETITION A LA METROPOLE

Sous couvert de respecter scrupuleusement les textes, la métropole de Lyon, depuis sa création, a remis en cause les avantages acquis et créé des discriminations entre les agents.

À la suite des élections professionnelles de décembre 2014, elle s'est assise sur les articles 36 de la loi MAPTAM et 12 du décret du 3 avril 1985, en réduisant significativement les contingents d'heures accordées à l'UNSA au bénéfice d'autres syndicats, sans doute plus « coopératifs ».

L'UNSA a attaqué la métropole et le 8 novembre 2017, le tribunal administratif de Lyon a donné raison à l'UNSA et condamné la métropole.

Aujourd'hui, la métropole souhaite privilégier l'avancement de certains permanents syndicaux, au détriment d'autres agents.

L'UNSA s'y est opposé lors des CAP de novembre dernier mais l'administration maintient sa volonté.

Si vous vous estimez lésé(e)s dans votre carrière, contactez-nous. Nous sommes en mesure de vous donner tous les éléments pour ester en justice. L'UNSA vous assistera !

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018, combattive et solidaire.

UNSA Grand Lyon - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



Et les Shadocks...

En ce début 2018, nous vous présentons nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous permette d'exercer tous vos talents et contribue à votre épanouissement tant personnel que professionnel. Quant à la Métropole de Lyon qui, elle, rentre dans sa 4^{ème} année, souhaitons-lui

de devenir ce qu'elle prétend être : une métropole intelligente, agile et innovante au service du territoire et de ses habitants.

Cela ne se fera pas sans l'implication et la contribution de l'ensemble des 9 500 agents que nous sommes.

Pourtant c'est à se demander si les services de la Métropole ne se sont pas, par un mauvais sort, transformés en pays « Les Shadocks en grande pompe » avec leurs grands principes : Je pompe, donc je suis. Mais pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué puisque plus ça rate, plus on a de chances que ça marche. Le désordonné. La théorie des passoires...

Et cette ambiance de perte : de sens, d'autonomie, de confiance, de responsabilités, de souffrance au travail (surcharge de travail pour les uns, sous charge pour d'autres et désengagement pour beaucoup), risque de nous rendre Shadocks : bêtes et méchants. Quel gâchis !

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon - Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 boulevard Vivier Merle
Adresse postale : Immeuble Porte Sud, 4 rue des Cuirassiers - 69003 LYON - Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cgcmetropolede lyon.blogspot.fr



La Métropole est-elle en marche ?

Les CAP d'avancement ont eu lieu cette année malgré l'incapacité des services de la Métropole de fournir les dossiers des agents dans le délai légal de 8 jours minimum avant la CAP. Suite à un montage digne

d'une usine à gaz, les fiches d'avancement remplies par les N+1, signées par les N+2, retournées aux agents ont été modifiées à la demande des DGA ou des N+3 ou N+4. Le travail de préparation de l'encadrement et des organisations syndicales n'a servi à rien. La perte de temps a mis en péril le calendrier des CAP. C'est le temps de préparation des élus en CAP qui s'est vu réduit. Enfin, en séance, devant les représentants du personnel qui ont montré les discordances entre la fiche d'évaluation et la fiche d'avancement de grade, la réponse a été qu'il n'était pas possible de revoir les fiches d'avancement considérées comme des éléments techniques et non d'appréciation. Quel scandale ! En quelques secondes, l'investissement des appréciateurs qui ont joué le jeu de la transparence envers leurs agents a été démolé. Ô rage Ô désespoir ! Belle technocratie !

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud
Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3
Boîte Postale : 4 rue des Cuirassiers - Lyon 3
Tél : 04 28 67 56 49 - Courriel : cftc@grandlyon.com



FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



BONNE ANNEE 2018

Après de nombreux tumultes opérés depuis 2015, les restructurations de service au détriment des agents, les nouveaux temps de travail, nous entrons dans une 4ème année métropolitaine.

La FA vous remercie pour votre confiance et continuera à mener campagne contre les inégalités entre tous les agents de la Métropole.

La FA va aussi relancer un recours contre la restauration du jour de carence. Nous, agents de la Fonction Publique Territoriale, ne voulons plus être pris pour cible. Ne sommes-nous pas l'arbre qui cache la forêt avec ces indemnités et rémunérations hyper confortables versées aux hauts fonctionnaires ou élus dont le nombre est en perpétuelle croissance ? La seule augmentation des agents, c'est la charge de travail, pas la reconnaissance.

La FA vous souhaite ainsi qu'à votre famille une belle année 2018 et surtout une bonne santé car rien n'a plus d'importance !

FA-FPT - GEMELLYON SUD - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^{ème}
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



SUD - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 28 67 56 57
sud@grandlyon.com



NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ANNÉE 2018

Retrouvez nous sur :
www.snuter-fsu.fr

FSU - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 28 67 56 55
Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



AVEC L'UNICAT : MES 6 BONNES RESOLUTIONS POUR 2018

- 1) Je ne m'investirai plus dans mon travail, faute de reconnaissance ;
- 2) Je dénoncerai tous les abus, par tous moyens ;
- 3) Je parlerai avec mes collègues, pour rompre le silence imposé ;
- 4) Je soutiendrai tous les combats pour plus d'équité et de transparence ;
- 5) Je lutterai contre toutes les discriminations ;
- 6) Je voterai en décembre 2018 aux élections professionnelles pour l'UNICAT, pour exprimer mon ras le bol et mon désir de changement.

BONNES ET HEUREUSES RESOLUTIONS A VOUS POUR 2018

UNICAT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 07 63 07 87 32 ou
04 28 67 56 56 - unikatmetropole@grandlyon.com

TEMPS FORTS DE LA MÉTROPOLE



CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES 2017

Merci aux 550 personnes présentes, dont 270 de nos médaillés, mardi 5 décembre 2017, à l'Hôtel de Métropole, pour une cérémonie des médailles placée sous le signe de la convivialité. En présence de membres de la Direction générale, de directeurs, de responsables et d'élus, cette cérémonie était présidée par M. David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon.

Un parapluie et une potée d'hellébores blancs préparée par nos collègues du service Patrimoine végétal ont été offerts à chaque médaillé présent.